

Déclaration de la liste « SNES et Sympathisants »
au CA du collège Denis Diderot de Dainville
le 25 Janvier 2019

Au lendemain d'une grève pour défendre une éducation de qualité pour nos élèves et dénoncer le mépris du gouvernement vis à vis des personnels, des enseignants et de ces mêmes élèves, nous souhaitons aussi dire **STOP** au :

MEPRIS envers les personnels de l'éducation souvent oubliés (AED, AESH...)
personnels précaires mais personnels qui encadrent, qui écoutent, qui protègent, qui parfois punissent mais qui aident toujours, rarement payés sur des temps complets et donc souvent en dessous de 1000 euros par mois, censés être revalorisés par notre ministre. Et pourtant il est prévu par exemple de mutualiser ces AESH sur plusieurs élèves et également sur plusieurs établissements pour faire des économies !

MEPRIS envers les enseignants

Monsieur Blanquer déclare : « j'ai la plus grande estime pour les professeurs et ils le savent. J'aime les professeurs et la société doit les aimer. »
Alors allons-y : revalorisation salariale immédiate sans passer en force un texte nous obligeant à faire 2 heures supplémentaires (ce n'est pas la solution à la revalorisation PPRC gelée depuis 2018, nous réclamons le dégel du point d'indice), suppression de la journée de carence, arrêt des suppressions de postes (l'académie de Lille détient encore un record de 287 suppressions de postes à la prochaine rentrée), et une vraie prise en compte des difficultés du métier et une reconnaissance de notre travail.

MEPRIS envers les élèves

avec une réforme du lycée qui entraînera un appauvrissement de l'offre d'enseignement dans une grande partie des lycées mais également une mise en concurrence inévitable des disciplines et des établissements. La quasi-totalité des programmes étudiés a reçu un avis négatif du CSE et pourtant ils sont publiés tels quels ! Plus de groupes garantis, des options et des disciplines menacés, voilà ce qui attend nos élèves.

Mais puisque aimer veut certainement dire censurer, Monsieur Blanquer veut faire entrer dans la loi le devoir de réserve qui n'y figure pas, nous continuerons à respecter nos obligations de discrétion, de secret professionnel, de neutralité mais pas de réserve surtout lorsqu'il s'agira de dénoncer des réformes nocives pour les personnels et les élèves.